

## ECRIRE POUR UN AUDITEUR OU POUR UN LECTEUR?

*Theo Venckeleer et Jesse Mortelmans*

### **Abstract**

In spite of the extensive diffusion of writing by the end of the Middle Ages, Middle French prose texts of that era still show clear remains of an oral culture. Although it is traditionally accepted that verse texts — characterised by assonance, rhyme and prosody — are more suited to be read out loud than prose texts, we can find similar signals of oral delivery in both. The typical linguistic cues with which the author directly addresses the reader/listener in order to draw her/his attention can be found in both verse and prose texts, and even though they are far less elaborate in the latter, they seem to indicate the edges of the thematic unities quite strictly. This article will focus on similar linguistic signals that mark structure in Middle French prose texts in order to establish a possible range of formal characteristics that indicates the degree of orality of a given text.

Notre formation a fait de nous des lecteurs visuels, habitués à vérifier les informations acquises et à suppléer à ce que nous avons déjà assimilé par un simple retour aux passages déjà lus.<sup>1</sup> Cette technique de lecture permet de maximaliser le transfert de l'information contenue dans un texte. D'autre part, notre information nous apprend que, même pendant une lecture solitaire, le lecteur de l'antiquité et son homologue médiéval ont dû lire à mi-voix, combinant l'effort visuel avec la réalisation orale (cf. Green 1994).

La société médiévale étant peu lettrée, on peut accepter sans mal que la littérature de fiction (épopée, roman, poésie) et la littérature d'édification (hagiographie, sciences) étaient nécessairement destinées à faire l'objet d'une réalisation orale devant un public. Traditionnellement, c'est à cette présupposition que l'on attribue le recours au vers, qui offre l'avantage de l'assonance, de la rime et de la prosodie. Ces trois auxiliaires sont notoirement utiles pour la mémorisation; ce sont également des supports efficaces de la déclamation.

Tout lecteur de textes médiévaux de fiction ou didactiques connaît les passages où l'auteur s'adresse directement à son public en alludant au transfert du contenu;<sup>2</sup> plusieurs textes nous apprennent même ce qu'implique ce mode de transmission.<sup>3</sup> Les verbes *oir*, *escouter* et même déjà *entendre* d'une part, et *dire*, *nommer* et *conter* d'autre part, ne laissent guère de place au doute quant au mode de communication.

Malgré la mise en garde d'Erwin Mantingh selon qui il faut se méfier de ces rares descriptions explicites de lectures à haute voix auxquelles il impute une intention quelconque de l'auteur (2000: 190), on ne saurait contester l'importance de ces passages, étant donné qu'ils se trouvent aux endroits-clé du récit — au début ou à la fin d'une unité thématique — et que dès lors, ils ont pour le moins quelque fonction structurante dans ce genre de textes.

En revanche, il y a les textes qui ne sont ni fictionnels, ni proprement didactiques. Leurs destinataires ne sont pas les grandes masses populaires et bon nombre d'entre eux sont écrits en prose. Que ceci contribue à un présupposé de véracité, comme certains le disent, nous semble moins important que le fait que la prose renonce aux supports majeurs pour une mémorisation littérale comme il a été dit précédemment.

Dans ce domaine, nous pensons surtout aux chartes et, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, aux textes encyclopédiques.<sup>4</sup> Dans le genre narratif, il y a les chroniques et les traductions bibliques. La construction progressive de leur contenu est fatalement moins liée aux exigences de la rime et de la prosodie. Cependant, il s'y retrouve bien d'autres caractéristiques que l'on associe d'habitude aux textes fictionnels.<sup>5</sup>

Parmi ces genres en prose, la chronique est typologiquement proche des récits de fiction.<sup>6</sup> Malgré le public-cible plus restreint, la tradition manuscrite de certaines chroniques est trop développée pour croire qu'elles n'auraient servi qu'à consigner les faits mémorables pour la postérité d'une élite: ces récits ont manifestement suscité l'intérêt de plusieurs publics.<sup>7</sup> Ils ont peut-être même été faits en vue d'une diffusion comparable à celle des ouvrages de fiction.

La combinaison de leurs caractéristiques (récits et auditoires sans doute plus élitaires) font des chroniques un champ de recherche adéquat pour examiner la question de savoir si ces publics les ont entendus lire ou si les textes ont été lus individuellement.

La question à se poser est la suivante: peut-on penser qu'au début (au XIII<sup>e</sup> siècle) il s'agit de textes conçus dans une société où la communication se faisait surtout oralement, et y a-t-il, plus tard, une évolution vers un mode de rédaction écrit propre à être déchiffré visuellement?

Deux approches nous semblent utiles pour cerner la question de la production et de la réception de ces textes. Il y a d'abord l'examen des informations fournies par les textes eux-mêmes, ensuite il y a la recherche d'éventuels paramètres illustrant telle ou telle autre caractéristique.

#### **Arguments fournis par les textes mêmes**

Comme dans les textes de fiction, il y a dans les chroniques des apartés avec le public, des suspensions du récit qui suggèrent une certaine connivence entre l'auteur et le destinataire. En guise d'échantillon, nous avons contrôlé, grâce aux possibilités offertes par la BFM (Base de Français Médiéval), constituée à

l'initiative de Christiane Marchello-Nizia de l'ENS-LSH de Lyon, la présence de ces passages dans la Chronique de Robert de Clari, dans la curieuse chronique de la Morée, dans le premier livre des *Chroniques* de Froissart et dans les deux premiers livres des Mémoires de Philippe de Commines. En outre, nous avons utilisé le concordancier de Monique Léonard sur l'édition Monfrin de Joinville. Quelques données ont pu être empruntées à l'*Index général des lemmes ... de Villehardouin* par Hélène Naïs.<sup>8</sup>

Dans Clari, nous avons repéré quelque 50<sup>9</sup> passages où l'auteur interrompt le récit pour s'adresser au public, avec des formules assez stéréotypées: *que nous avons nommé, dont nous avons parlé, ceux que nous avons nommés, nous ne les savons mie tous nommer, en tele maniere com(me) je vous ai dit/dirai, comme nous vous dirons apres, comme je vous ai chi conté*. Les contextes contenant une forme du verbe *oïr* sont extrêmement rares: dans l'incipit du texte on lit *apres si orrés pour coi on i ala* et dans le § CXX, formule d'explicit, on trouve à deux reprises *oïr*, ainsi qu'une allusion au mode de production.<sup>10</sup>

En passant, signalons que la chronique de Villehardouin est encore plus discrète: à quelques rares reprises (cf. §§ 5, 6, 7 et 129), il est fait allusion au *livre*, qui est la chronique même.

Dans l'ouvrage de Jean de Joinville, il est clairement précisé que le livre a été dicté (l'information est répétée aux §§ 2, 4 et 19). Comme l'auteur présente la matière comme un témoignage direct, il est omniprésent. Dans ces conditions, il est surprenant que les emplois du verbe *oïr* pour rappeler (*vous avez ouï*) et annoncer (*vous orrez*) des éléments narratifs se limitent à quelque 25 à peine, que des rappels au passé composé (*j'ai parlé/ramenteü/dit*), la formule *de la manière dessus dite* ou des annonces au futur (*parlerai, dirai, dirons*) soient en nombre négligeable (une trentaine au maximum). En revanche, un emploi significatif du déterminant *ledit* et de l'adjectif *dessusdit* assure les références indispensables.

La chronique de la Morée est remarquablement explicite quant aux modalités de sa conception.<sup>11</sup> Dans ce résumé destiné aux amateurs d'une histoire moins traditionnelle, le nombre de formules adressées au public présumé dépasse largement la centaine.<sup>12</sup> Ici aussi, les formules sont assez stéréotypées: *comme le conte vous a dit* (4x),<sup>13</sup> *comme vous orrez/oez/oyez* (10x), *comme je vous ai conté* (14x), *comme vous avez ouï ça arrière* (20x), *nous lairons de parler de, mais dirons de* (21x).<sup>14</sup> Contrairement à Joinville, certainement antérieur à ce texte-ci, Morée n'utilise que 12 formules de référence directe (*le dit, devant dit*).

La préface du premier livre des *Chroniques* de Froissart confirme l'attitude de Joinville quant au jugement personnel basé sur témoignage et suggère que la version notée correspond à une phase orale.<sup>15</sup> Rien d'étonnant alors que les formules de rappel *vous avez ouï* (28x), *j'ai dit/parlé* (42x) etc. soient nombreuses, de même que les annonces du type *nous parlerons de, je me*

*tairay sur*. Ces remarques structurantes rappellent sporadiquement au public (abstrait) l'existence de l'auteur. On y trouve également un nombre important de référents ponctuels *ledit* et *dessusdit*.

Les Mémoires de Commynes sont adressés à un destinataire précis, et sont présentés comme une relation écrite qui porte témoignage. Il est dès lors surprenant de repérer 52 emplois de la formule (*vous*) *avez ouï*, à côté de 20 de *vous avez veü*. La portion de texte examinée comporte 123 occurrences de *dont j'ai parlé* et 161 de *comme j'ai dit*.<sup>16</sup> En outre, il y a un nombre exorbitant d'occurrences du déterminant *ledit* et de l'adjectif *dessusdit* et leurs variantes.

Comment interpréter la présence de ces formules? Y a-t-il lieu de conclure sur la base d'occurrences de verbes qui font appel à la faculté auditive ou de *verba dicendi* que ces textes ont été conçus pour être déclamés ou lus à haute voix? Si cette conclusion peut valoir pour les textes de fiction en ancien français, ce n'est pas toujours le cas dans nos textes en moyen français. Il est dès lors utile de vérifier les contextes dans lesquels les formules survivent et continuent à être utilisées.

Les formules comprenant le verbe *oir* sont souvent construites selon le même principe: elles sont soit des renvois anaphoriques *ensi que vous avés oy* (*compter*, *recorder*, *dire/ichi dessus*), soit des renvois cataphoriques *com vous orés* (*recorder*). Dans les *Chroniques* de Froissart, ces formules se trouvent à des endroits-clé du récit: au début ou à la fin d'une unité thématique telle qu'un chapitre ou un paragraphe. La présence de ces formules n'est point gratuite, bien que, en tant que "remarques" de la part de l'auteur, elles attirent moins directement l'attention du lecteur/auditeur que les formes à l'impératif dans la littérature de fiction en ancien français. Pourtant, placées presque toujours aux endroits-clé du récit, elles semblent bel et bien avoir une valeur de signal au sein du texte en ce qu'elles indiquent au lecteur/auditeur à quel endroit du texte il se trouve. En gros, on pourrait en conclure que les formules se sont vidées de sens et qu'elles ne servent plus qu'à structurer.

Par contre, dans la chronique la plus tardive de la série, les *Mémoires* de Commynes, dont le manuscrit a été rédigé avant 1524, le rôle des formules est moins défini. Tout comme dans les *Chroniques* de Froissart, on trouve des formules plus ou moins stéréotypées avec les verbes *oir* et *dire*. Elles ne contiennent pas non plus de formes de l'impératif; l'auteur ne fait donc pas directement appel à la faculté auditive du lecteur/auditeur. Par contre, elles apparaissent également au beau milieu des paragraphes et non pas uniquement aux moments-clé comme c'était le cas dans le texte de Froissart. Dès lors, le statut des formules est plus flou; elles ne sont même plus à considérer comme des signaux textuels structurants.

Pourtant, même dans ce texte tardif, les formules de référence intratextuelle sont fréquentes, plus fréquentes même que dans les autres textes. Peut-on en conclure, à ce point, qu'elles ne sont pas uniquement vidées de sens mais qu'elles ont également perdu toute valeur de signal et qu'elles ne

constituent plus qu'une trace formelle d'un genre littéraire vieilli? Il faut le croire et, dans ce cas, les données lexicales fournies par les textes ne sauraient nous offrir d'informations concluantes quant au caractère écrit ou oral des textes.

#### Y a-t-il d'autres indices possibles?

Qu'est-ce qui pourra alors nous instruire? Nous croyons que le recours à certains indices peut être fructueux: nous voulons proposer quelques paramètres qui pourront être utiles en la matière.

Une première expérience repose en partie sur des calculs qui ont été faits pour évaluer l'importance du phénomène des polynômes. Il en résultait que les emplois purement conjonctifs à l'intérieur d'un fonctème (Venckeleer 1993a et b, 2001) ne représentaient qu'une bonne moitié des emplois de *et*. Pour le reste, les *et* coordonnaient des propositions (près de 27%), à moins de se trouver au début d'une phrase.<sup>17</sup>

Or, la pratique des corpus du français parlé nous avait appris que ce dernier emploi est fréquent dans les conversations spontanées. On pouvait donc se demander si ce phénomène allait pouvoir fournir des informations sur le caractère oral d'un texte-récit.

Les résultats fournis par les concordances (BFM et Joinville):

auteur	mots	<i>si/et</i>	en début de phrase	
			<i>et</i>	<i>si</i>
Clari	38.471	3217	958	392
Joinville	91.352	4772	1620	52
Morée	95.998	8399	5656	1613 <sup>18</sup>
Froissart	217.253	19336	1383	718
Commynes	42.205	2554	375	19 <sup>19</sup>

(livres I et II)

Ces chiffres absolus ne sont guère éloquents, mais il suffit d'aligner les proportions pour préciser l'image: le nombre absolu des occurrences de *et* et de *si* (dans tous leurs emplois) représente 8,38% (Clari), 5,22% (Joinville), 8,75% (Morée), 8,90% (Froissart) et 6,05% (Commynes) du lexique global des textes. Or, les nombres allégués englobent les énumérations et ne fournissent qu'une information stylistique vague. Par contre, les emplois de *et* et de *si* en début de phrase nous informent en fait sur la syntaxe profonde. Exception faite pour la chronique de Morée (les particules en début de proposition y représentent 7,61% du lexique total; cf. note 18), on constate que le phénomène est en régression constante: de 3,85% chez Clari, 1,83% chez Joinville, à 0,96% chez Froissart et 0,89% dans notre échantillon de Commynes.

Le pourquoi nous semble évident: on évolue d'une préférence marquée pour la parataxe — les unités structurelles se suivent linéairement, les phrases étant liées par des conjonctions de coordination — vers une progression textuelle plus orientée vers l'hypotaxe — plus de détours et de formulations en subordination — ce qui pourrait représenter une syntaxe plus appropriée à la lecture visuelle.

Un deuxième type d'indices du degré d'oralité d'un texte a été décrit par Elisabeth Meerts (1983) et Frank Brandsma (1997); il s'agit des moments de rupture lorsqu'intervient le discours direct dans le récit d'événements. Meerts propose une analyse minutieuse des procédés linguistiques formels qui signalent les limites de la conversation, et à l'intérieur de celle-ci les répliques successives, dans un texte en vers en ancien français, *Li Contes del Gral* de Chrétien de Troyes. Brandsma étudie quels sont les moyens audibles soutenant la reproduction des paroles du discours direct dans des romans courtois — en vers et en prose en ancien français et en moyen néerlandais — généralement peu ponctués. Dans les deux études sont mises en évidence les formules qui signalent clairement au lecteur/auditeur la valeur spéciale de la parole rapportée. Nous retrouvons dans nos textes les deux grands types de procédés pour marquer le discours direct que distinguent Meerts et Brandsma: d'une part les formules *inquit*, les *dit-il* ou *fet-il*, et d'autre part les apostrophes des interlocuteurs, tels les noms propres ou les titres comme *Monseigneur* ou *Sire*:

Qant mesires Carles les vei, il dist a Renier de Malain: 'Renier, chil doi chevalier sont vostre. Je les vous demande, et qant il venra a point, il vous vaudront bien aussi grant don.' — 'Monseigneur,' dist Reniers, 'je les vous donne.' — 'Grant merchis,' dist messires Carles. 'Et je les vous donne,' dist il a mesure Lois, 'qui demandé le mes avés. Quel cose en volés vous faire?' — 'Sire,' dist il, 'vous les mes avés donnés, et ce sont mien.' (Froissart, p. 550)

Les contes dessusdictz luy feirent grant honneur, comme raison estoit, et lui n'en estoit point chiche, et commença la parolle, disant: 'Mon frère, je congnois que estes gentilhomme et de la maison de France.' Ledit conte de Charroloys luy demanda: 'Pourquoi, monseigneur?' — 'Pour ce,' dist il, 'que, quant j'envoyai mes ambassadeurs a Lisle, ...' (Commynes, pp. 75-76)

Il est possible que les apostrophes n'indiquent que la politesse des personnages, mais toujours est-il qu'elles ont une fonction technique pour la lecture ou l'écoute d'un texte.

Meerts conclut que dans des textes en vers, l'insertion du discours direct et la reprise du récit s'opèrent moyennant un nombre restreint de tournures linguistiques fixes. 'C'est l'organisation et la combinaison des formes qui assurent la variation' (Meerts 1983: 229). Selon elle, la prose médiévale n'élaborera qu'une forme pour signaler qu'il y a discours. Or, Brandsma constate que les mêmes procédés se trouvent aussi bien dans des textes en vers

que dans des textes en prose. Selon lui, la régularité dans l'emploi de ces signaux dans les textes en prose indique que la lecture à haute voix était prévue par leurs auteurs.

En vérifiant ceci dans deux de nos textes en moyen français, celui de Froissart et celui de Commynes, nous constatons que dans les deux textes il y a des dialogues, mais que ceux-ci sont bien plus élaborés chez Froissart que chez Commynes. Dans le texte de Commynes nous trouvons en effet des formules *inquit* et des apostrophes, mais dans le texte de Froissart, ces signaux sont beaucoup plus explicites et systématiques. L'importance qu'attache Froissart à la 'voix' ou aux paroles rapportées pourrait être une indication de ce qu'en composant ses *Chroniques*, il aurait tenu compte d'une éventuelle lecture à haute voix.

Une dernière approche qui permet d'établir des paramètres pour déterminer le degré d'oralité d'un texte, consiste en l'étude de la délimitation et de l'enchaînement de ses unités thématiques.

Dans le manuscrit des *Chroniques* de Froissart sur l'édition duquel nous travaillons (Reg. Lat. 869), les chapitres sont distingués par le renforcement des deux premières lignes, mais les paragraphes ne sont pas mis en évidence. Il arrive pourtant que le thème change au cours du chapitre: c'est à ces endroits-là qu'interviennent les signaux textuels. Par signaux textuels nous entendons tout mot et toute formule qui signale soit un changement situationnel ou temporel, soit le passage du *monde raconté* au *monde commenté* (Weinrich 1973: 25).

Nous avons déjà démontré l'importance des formules anaphoriques et cataphoriques qui se trouvent aux endroits-clé du récit — au début ou à la fin des paragraphes — ainsi que l'intérêt des signaux textuels marquant le début ou la fin d'un discours direct. Il en va de même pour les connecteurs. L'analyse de l'emploi des conjonctions de coordination *et* et *si* a déjà mis en évidence l'augmentation progressive du nombre de propositions subordonnées. Or, l'emploi spécifique d'autres connecteurs peut également nous instruire.<sup>20</sup> Positionnés en attaque de phrase, les connecteurs opèrent une rupture; par contre, lorsqu'ils se trouvent au milieu de la phrase, ils déterminent le verbe sans plus (Rychner 1970: 13):

**Adont** prist la roine congiet a la dame de Buignicourt et a tous ses enfans, ... (Froissart, p. 64)

'Et quel cose porons nous faire?' respondi **adont** la roine. (Froissart, p. 56)

Christiane Marchello-Nizia (1978) signale le même phénomène: les *éléments joncteurs de propositions* constituent une rupture tout en exprimant le rapport entre deux propositions.

Alexandre Lorian (1986) a étudié ce phénomène dans des textes en moyen français (1400-1520). Selon lui, la prose narrative en moyen français se compose de phrases introduites la plupart du temps par des *agents d'imbrication* bien visibles et assez stéréotypés, 'qui relie explicitement l'énoncé à ce qui l'a immédiatement précédé' (Lorian 1986: 96). Dans nos textes de Froissart et de Commines, nous repérons en effet un grand pourcentage de phrases introduites par un seul ou par plusieurs connecteurs: c'est le cas pour 67% des phrases dans le texte de Froissart, pour 43% des phrases dans le texte de Commines:<sup>21</sup>

Et les quidoient bien affamer, car nulles pourveances ne lor pooient venir, et si ne se pooient de la partir, ensi que il quidoient, pour raler en lors pais, fors que par lor dangier. Et si savoient bien li Englois, par les prisonniers qui pris estoient, que les Escos n'avoient nulles pourveances de vin, de pain ne de seel. (Froissart p. 145-146)

Aussi le duc de Bourgogne envoya ses ambassadeurs vers ledict mons<sup>r</sup> Charles luy prier ne vouloir accepter autre partaige que celui de Champagne et de Brye, lequel luy estoit accordé par son moyen, luy remonstrant l'amour qu'il luy avoit monsté là où il l'avoit abandonné, et le duc n'avoit encores voulu faire le semblable, comme il avoit veu, et si avoit nommé le duc de Bretagne en ceste paix comme son allyé. Oultre, luy faisoit dire comme l'assiette de Champagne et Brye leur estoit propice à tous deux, et que, si le roy d'aventure le vouloit fouller, du jour au lendemain il pavoit avoir le secours de Bourgogne, car les deux pais joignent ensemble, et si avoit son partaige en assez bonne valeur, car il y prenoit tailles et aydes et n'y avoit le roy riens que l'hommage et ressort. (Commines p. 169)

Il est remarquable que ces *agents d'imbrication* apparaissent beaucoup moins fréquemment dans des passages en discours direct: les paroles rapportées sont rarement introduites par des connecteurs, et les phrases signalant l'enchaînement des paroles rapportées de l'interlocuteur non plus. C'est que le moyen français dispose d'autres éléments linguistiques pour signaler ces enchaînements.

Comme nous venons de voir, la valeur de rupture d'un connecteur dépend donc grandement de sa position dans la phrase. Ceci vaut également pour quelques emplois des temps verbaux: dans certains contextes, le passé composé a une valeur de rupture, par exemple au début d'un nouvel épisode et en combinaison avec le connecteur *quand* (Vanderheyden 1986).

Ces signaux textuels marqueurs de rupture nous permettent de délimiter assez précisément les unités textuelles dont les limites ne sont pas toujours aussi clairement mises en évidence par la mise en page dans les manuscrits, mais qui constituent bel et bien des unités thématiques. En outre, même au sein de ces unités thématiques, il doit être possible de démêler l'écheveau des chaînes de référence, constituées d'un nom propre et de pronoms qui renvoient à un même personnage (Schneidecker 1997).<sup>22</sup> Un texte — et n'oublions surtout

pas l'origine de ce mot, à savoir le verbe latin *texere*, 'tisser' — n'est après tout qu'un tout cohérent signifiant grâce à l'entrelacement des chaînes de référence. Traditionnellement, on considère que chaque redénomination ou réapparition du nom propre signale le début d'une nouvelle chaîne.<sup>23</sup>

Nous distinguons donc plusieurs catégories de signaux textuels: les formules figées, les connecteurs, certains emplois des temps du verbe, et les redénominations. L'analyse de tous ces critères formels, et surtout de leurs combinaisons, pourrait nous permettre de déterminer assez précisément le degré d'oralité d'un texte et de le situer dans l'évolution d'une culture orale vers une culture écrite.

De là à prétendre qu'il soit possible de décider si un texte a réellement été déclamé, lu devant un public ou lu visuellement, n'est pas notre propos et n'entre même pas dans nos compétences.

### Notes

1. Ce texte constitue un rapport intermédiaire sur une recherche globale concernant l'évolution d'une culture principalement orale vers une culture plutôt écrite. Notre intérêt pour l'étude linguistique des ressources structurantes mises en œuvre dans les écrits en moyen français nous a amenés à tenter une description de l'évolution d'un genre, à savoir la chronique, principalement sous l'angle de son mode de transmission, cf. le volet 4 du projet "Memoria au moyen Âge" de l'Université d'Anvers au <http://www.ua.ac.be/memoria>. Pour l'instant, le corpus central comporte les *Chroniques* de Froissart et les *Mémoires* de Commines; les contrôles sur corpus latéral se feront ultérieurement.
2. Cf. L'exorde de plusieurs épopées: 'Oëz, seignor, que Dex vos beneïe./Li glorieus, li filz sainte Marie./ Bone chançon que ge vos vorrai dire' (*Prise d'Orange* 1-3), 'Oez, seignor, Dex vos croisse bonté./ Li glorieus, li rois de maiesté! Bone chançon plest vous a escouter/ Del meillor home qui ainz creüst en Dé?' (*Charroi de Nîmes* 1-4), 'Oiez, seignor, que Deus vos seit aidanz! Plaist vos oïr d'une estoire vaillant/ Bone chançon, corteise et avenant?' (*Le Couronnement de Louis* 1-3), 'Plaist vus oïr de granz e f orz esturs/ De Deramed, un rei Sarazinur/ Cum il prist guere vers nostre empereür?' (*Chanson de Guillaume* 1-3). Voir aussi 'Or mi otreit Dex grace e sens/ Ke ge la puisse si traitier/ Que esjoïr e esha[i]tier/ S'en puissent tuit cil kui l'osrunt/ E kui de cuer l'escuterunt' (*Guillaume Le Maréchal* 18-22).
3. Cf. e.a. Chrétien de Troyes, *Yvain* (150-72):
 

Cuers et oroilles m'aportez,  
car parole est tote perdue  
s'ele n'est de cuer entandue.  
De cez i a qui la chose oent  
qu'il n'entendent, et si la loent;

et cil n'en ont ne mes l'oïe,  
 des que li cuers n'i entant mie;  
 as oroilles vient la parole,  
 ausi come li vanz qui vole,  
 mes n'i areste ne demore,  
 einz s'an part en molt petit d'ore,  
 se li cuers n'est si esveilliez  
 qu'au prendre soit apareilliez;  
 car, s'il le puet an son oïr  
 prendre, et anclorre, et retenir,  
 les oroilles sont voie et doiz  
 par ou s'an vient au cuer la voiz;  
 et li cuers prant dedanz le vantro  
 la voiz, qui par l'oroille i antre.  
 Et qui or me voldra entandre,  
 cuer et oroilles me doit randre,  
 car ne vuel pas parler de songe,  
 ne de fable, ne de mançoenge.

4. Pensons au *Trésor* de Brunet Latin. Il y a également *La Fille du Comte de Ponthieu* et le début des mises en prose.
5. Mentionnons la reprise d'un rhème comme thème dans la proposition suivante, le recours aux formules d'information plurielle (binômes, groupes nominaux figés ou en voie de figement), et la syntaxe verbale en V2. Il en vaudrait certainement la peine de dresser une liste plus complète et surtout illustrée des principales caractéristiques des deux types d'écriture.
6. La tradition veut que les grands chroniqueurs français soient au nombre de quatre, à savoir Villehardouin, Joinville, Froissart et Commines, qui, très pratiquement, se suivent avec un siècle d'intervalle. Certains ajoutent Robert de Clari à cette liste, pour l'anecdote (cf. Pauphilet 1952). Leur étalement dans le temps crée un cadre acceptable pour une approche diachronique, mais il est évident que le genre ne se limite pas à ces quatre (ou cinq) auteurs.
7. Villehardouin subsiste en huit versions, Joinville en trois, la tradition manuscrite de Froissart est également importante, tout comme celle de Commines. En revanche, la version française de la chronique de Morée et plusieurs chroniques bourguignonnes ont survécu dans une version unique.
8. Nous ne pousserons pas la comparaison avec Villehardouin parce que nous n'avons pas disposé des facilités de la BMF pour vérifier et différencier les données chiffrées que fournit l'étude d'Hélène Naïs.
9. Avant vérification dans le texte, nous en retenons 46.

10. 'Ore avés oï le verité, confaitement Coustantinoble fu conquise, et confaitement li cuens de Flandres Bauduins en fu empereres, et mesires Henris ses freres après, que chis qui i fu et qui le vit et qui l'oï le tesmongne, ROBERS DE CLARI, li chevaliers, et a fait metre en escrit le verité, si comme ele fu conquise' (Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*, CXX).
11. 'Pour ce que aucunes gens sont par le monde moult negligent, et lor annuye de auir une longue estoire ordonnéement faite et devisée, et aymet anchois que on leur conte en briez paroles, si vous diray mon compte, non pas ainxi com je trovay par escript, mais au plus brief que je pourray. Que cescuns l'entende de bon cuer et de bonne voullenté' (*Chronique de la Morée*, § 2).
12. Un comptage provisoire nous en a fourni quelque 150.
13. Formule traduisant le recours à l'autorité de la source.
14. Souvent utilisé en début de développement.
15. 'Et devés savoir que je ai ce livre cronisiet et historiïet, ditté et ordonné apriés et sus la relation faite des desus dis, a mon loial pooir, sans faire fait ne porter partie ne coulourer non plus l'un que l'autre. Et seront dedens ce livre li bien fait ramenteu de ceulsi qui l'ont deservi, de quel pais et nation que il soient' (Froissart, *Chroniques*, p. 35).
16. C'est dire que près de 7% du texte consiste en références intratextuelles.
17. Pour toute sécurité, il est également tenu compte des *si* en tête de proposition (en excluant les particules *si* dans des formules comme 'qui si fu riches' (Joinville), de même que les *si* adverbe de degré et conjonction hypothétique).
18. Ce nombre est moins étonnant si l'on tient compte des 584 contextes où une subordonnée introduite par *et quant* est suivie d'une principale introduite par *si*.
19. 8 *si* du livre I et tous les 7 *si* du livre II font partie du groupe *Et si* en attaque de phrase.
20. Par *connecteur* nous entendons conjonctions de coordination et de subordination, interjections (*voici*) ou adverbes de temps (*d'abord, ensuite*).
21. Un premier comptage nous apprend que c'est le cas pour 274 sur 640 phrases, soit 43%, dans le *Livre I* des *Mémoires* de Commines, et pour 457 sur 683 phrases, soit 67%, dans un extrait de longueur comparable des *Chroniques* de Froissart; '*phrase* étant dans ce contexte l'énoncé entre deux points et commençant, dans la transcription moderne, par une majuscule après une pause considérable' (Lorian 1986: 96). Il est très probable qu'un comptage des attaques d'énoncés délimités par des pauses moins importantes (virgules et points-virgules) donne le même résultat, or nous ne l'avons pas encore effectué.
22. N'en vaudrait-il pas la peine de considérer si les mêmes observations ne s'appliquent pas à des objets?

23. La question des limites des chaînes de référence entraîne tout un débat théorique, mais cela nous mènerait trop loin ici.

## Bibliographie

### Sources

- Chanson de Guillaume*. 2 vol. Éd. J. Wathelet-Willem. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 210. Paris, 1975.
- Charroi de Nîmes*. 2ème éd. Éd. D. McMillan. Éd. du ms. fr. 1449. Paris, 1978.
- Chrétien de Troyes. *Yvain*. Éd. M. Roques. CFMA 80. Paris, 1952.
- Le couronnement de Louis: Chanson de geste du 12e siècle*. 2ème éd. Éd. E. Langlois. CFMA 22. Paris, 1965.
- L'histoire de Guillaume le Maréchal*. 3 vol. Éd. P. Meyer. Paris, 1891-1901.
- Jean Froissart. *Chroniques. Dernière rédaction du premier livre. Édition du manuscrit de Rome Reg. lat. 869*. Éd. G. T. Diller. Genève/Paris: Droz, 1972.
- Livre de la conquête de la principauté de l'Amorée: chronique de Morée 1204-1305*. Éd. J. Longnon. Publications de la Société de l'histoire de France 353. Paris, 1911.
- Philippe de Commines. *Mémoires*. 3 vol. Éd. J. Calmette et G. Durville. CFMA 3, 5, 6). Paris, 1924-1925.
- Prise d'Orange*. Éd. C. Régnier. Paris, 1966.
- Robert de Clari. *La Conquête de Constantinople*. Ed. Philippe Lauer. CFMA 40. Paris: Champion, 1924.

### Concordances

- Base de français médiéval*. UMR8503 CNRS / ENS Lettres.
- Léonard, Monique (1997). *Concordancier Joinville*. Éd. Champion électronique.
- Naïs, Hélène (1984). *Index général des lemmes des manuscrits B et D de Villehardouin et des "Sept sages de Rome"*. Cahiers du CRAL 40. Nancy.

### Études

- Brandsma, Frank (1997). 'Medieval Equivalents of "quote-unquote": the Presentation of Spoken Words in Courtly Romance.' Dans *The Court and Cultural Diversity. Selected papers from the eighth Triennial Congress of the International Courtly Literature Society*. Ed. Evelyn Mullally and John Thompson. Cambridge: Brewer. 287-96.
- Green, Dennis H. (1994) *Medieval listening and reading. The primary reception of German literature 800-1300*. Cambridge: University Press.
- Lorian, Alexandre (1986). 'L'imbrication des phrases dans des textes narratifs (1400-1520). Dans *Le Moyen Français. Actes du Ve Colloque International sur le Moyen Français. Milan, 6-8 mai 1985*. 2 vol. Milan: Università Cattolica del Sacro Cuore. II, 95-108.
- Mantingh, Erwin (2000). *Een monnik met een rol. Willem van Affligem, het Kopenhaagse Leven van Lutgart en de fictie van een meerdaagse voorlezing*. Hilversum: Verloren.

- Marchello-Nizia, Christiane (1978). 'Un problème de linguistique textuelle: la classe des éléments joncteurs de proposition.' Dans *Etudes de syntaxe du moyen français*. Éd. Robert Martin. Centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz. Paris: Klincksieck. 33-42.
- Meerts, Elisabeth (1983). 'Le récit interrompu chez Chretien de Troyes: Les paroles étrangères dans Li Contes del Graal.' Dans *Een spyghel voor G. Jo Steenbergen*. Éd. Frans Daems et Louis Goossens. Leuven/Amersfoort: Acco. 219-31.
- Pauphilet, Albert (1952). *Historiens et chroniqueurs du Moyen Âge*. Bibliothèque de la Pléiade 48. Paris: Gallimard.
- Rychner, Jean (1970). *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu, formes et structures dans la prose française médiévale*. Genève: Droz.
- Schneedecker, Catherine (1997). *Nom propre et chaînes de référence*. Paris: Klincksieck.
- Vanderheyden, Anne (1986). 'Le passé composé en ancien français: un temps clé du discours?' *Neophilologus* 70: 495-503.
- Venckeleer, Theo (1993a). 'Les phénomènes d'information plurielle en français médiéval: aspects lexicologiques et lexicographiques.' Dans *Actes du 20e Congrès international de linguistique et philologie romanes* 4:6. Éd. Gerold Hilty. Tübingen. 337-48.
- (1993b). 'L'information plurielle comme levier interprétatif.' *Le Moyen Français* 33: 47-55.
- (2001). 'Quelques réflexions sur le style formulaire.' Dans *Convergences médiévales: épopée, lyrique, roman: mélanges offerts à Madeleine Tyssens*. Éd. Nadine Henrard, Paola Moreno et Martine Thiry-Stassin. Bibliothèque du moyen âge 19. Bruxelles: De Boeck. 585-94.
- Weinrich, Harald (1973). *Le Temps*. Paris, Seuil.